



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement social

Question écrite n° 35786

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le rapport de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en conclusion des travaux de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) sur « l'optimisation des aides à la construction de logements sociaux en fonction des besoins » et présenté par MM. Caresche et Piron, députés, le 18 juillet 2013. Des propositions ont été formulées dans ce rapport. Aussi, souhaite-t-elle connaître l'intention du Gouvernement sur la proposition de mettre en œuvre un certain niveau de concentration des établissements publics fonciers.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a inscrit dans le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles le principe d'un unique établissement public foncier (EPF) pour la région Île-de-France. Il rejoint ainsi les conclusions de la mission précitée, sur l'intérêt opérationnel d'un regroupement des EPF dans cette région. Par ailleurs, le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) a pour objectif d'assurer une égalité des territoires, par la mise à disposition d'outils fonciers, en envisageant la création de nouveaux établissements publics fonciers d'État ou locaux, là où les enjeux le justifient. Les modalités d'intervention des deux types d'établissements seront homogénéisées dans cet esprit. Le Gouvernement entend privilégier un développement partenarial et de complémentarité entre ces différents types d'établissements plutôt qu'une concurrence des opérateurs fonciers au sein des territoires. Ainsi, la création de nouveaux établissements publics fonciers d'État, dans les territoires où les enjeux d'aménagement et de développement durable le justifient, se fera sans superposition avec les établissements publics fonciers locaux existant, sauf accord des collectivités concernées.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35786

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8595

Réponse publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13289